



4 – Garderies

Garderies postsecondaires :

Inscription ? Au plus tard le **13.07.2007**

Formulaire ? Commission - sur : http://www.cc.cec/pers_admin/creches_blx/after_school_fr.html

Autres institutions : <http://intracomm.cec.eu-admin.net>, « Vie pratique – Bruxelles », « Votre famille », et pages « De la crèche à l'enseignement supérieur »

Réponse ? Au plus tard le **14.08.2007** soit accepté, et le site
soit en liste d'attente (nombre de places limité)

Où ? Garderies centrales :	Wilson (230 places)	Pour enfants de 4 à 7 ans
	Van Maerlant (100 places)	Pour enfants de 8 à 12 ans, sauf fratrie plus jeune alors Wilson
	Beaulieu (45 places)	Si au moins 1 parent y travaille
	Genève (36 places)	Si au moins 1 parent y travaille
Ecoles :	Uccle (90), Woluwé(75), XL(120), Berkendael (56 ?)	Les enfants doivent être repris à l'école.

Admission ?

- 1) enfant(s) à charge des fonctionnaires/autres agents/du personnel non statutaire avec lien contractuel \geq à 6 mois
- 2) enfant(s) dont parent exerce seul la charge parentale
- 3) enfant(s) dont les 2 parents exercent une activité professionnelle
- 4) enfant(s) dont 1 parent travaille, l'autre poursuit des études à temps plein

Priorités :	Aux réinscriptions		
	Nouvelles inscriptions :	Personnel statutaire (fonctionnaire, agent)	Priorité 1 – exerce seul la charge Priorité 2 – frère/soeur déjà à la garderie Priorité 3 – autres enfants
		Personnel non statutaire (avec lien contractuel), dans la limite des places disponibles	Priorité 1 – avec lien contractuel, idem Priorité 2 – idem Priorité 3 - idem

Régimes de fréquentation : Temps plein : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

vendredi PM (Uccle, XL, Berkendael)

Temps partiel A : lundi, mardi, jeudi et vendredi (ce jour-ci pour Woluwé uniquement)

Temps partiel B : mercredi PM **ou** vendredi PM (Uccle, XL, Berkendael)

Congés spéciaux : selon planning annuel de congé communiqué par l'école (Toussaint, Carnaval, Pentecôte, journées pédagogiques, **à l'exclusion des jours fériés de la Commission**)

Où ? Dans une garderie centrale ou l'école.

Accueil : dès 8h00 jusqu'à 18h15/18h30 (vendredi 17h30/17h45)

Dépannage : max. 5 jours par mois, à titre exceptionnel

Attention : s'inscrire, quel que soit le régime

Horaires ?

	Garderies centrales	Garderie Ecoles européennes
Lundi, mardi et jeudi	15h30 – 18h15	15h20 - 18h30
Mercredi	12h10 – 18h15	Uccle : 12h00 – 18h30 Woluwé : 12h50 – 18h30 XL : 12h30 – 18h30 Berkendael : ? - 18h30
Vendredi	12h50 à 17h30 (15h30 – 17h30 à Van Maerlant)	Uccle : 12h00 – 17h45 Woluwé : 15h20 - 17h45 XL : 12h10 - 17h45 Berkendael : ? - 17h45

Attention : fin des cours pour les élèves de 3ème primaire à 15h45.

Activités ?

Le mercredi PM dans les garderies centrales. Priorité aux enfants inscrits à temps plein.

Tarifs ?

Temps plein : selon barème en vigueur indexé en janvier
Temps partiel : **2/3** du forfait temps plein
Congés spéciaux et dépannage : **9,61€jour** (au 01.02.2007)
Réduction : 10% pour le 2ème enfant et suivants.

Goûters et repas du mercredi inclus.

Paiement ?

Forfait mensuel non-fractionnable, déduit du salaire 2 mois plus tard.

Encadrement :

Groupes de 14 enfants pour 1 moniteur.

Garderies aérées : Pendant les vacances de Pâques et d'été des écoles belges et européennes (clôture des inscriptions :).
Groupes des plus petits (- de 6 ans), un moniteur pour 8 enfants. Groupes des + de 6 ans, un moniteur pour 12.
Pas de garderie postscolaire.